

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 30 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 30 avril 2018 à 15h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Jean-Pierre Allard, Pierre Gravel et Michel Chouinard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2018-04-13
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) MTQ – Rapport 2017 PAERRL
- 3) Règlement 2018-04 abrogeant et remplaçant le règlement 2014-03, 2015-01 et 2018-03 ayant pour objet de constituer le comité consultatif sur l'environnement – Avis de motion
- 4) Règlement d'emprunt 2018-02 - Affectation
- 5) Varia
- 6) Période de questions
- 7) Levée de la séance

Adoptée

2018-04-14

2. MTQ – RAPPORT 2017 PAERRL

Attendu que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) a versé une compensation de 96 367 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

Attendu que la compensation annuelle allouée à la Municipalité de Lac-Saguay vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

D'attester le bilan présenté par le directeur général secrétaire-trésorier au montant de 198 316 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2017 sur des routes locales de niveau 1 et 2, excluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2018-04-15

3. RÈGLEMENT 2018-04 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2014-03, 2015-01 ET 2018-03 AYANT POUR OBJET DE CONSTITUER LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT – AVIS DE MOTION

La conseillère Mireille Decelles dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ultérieure un projet de règlement abrogeant et remplaçant le règlement 2014-03, 2015-01 et 2018-03 ayant pour objet de constituer un comité consultatif sur l'environnement.

Adoptée

2018-04-16

4. RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2018-02 - AFFECTATION

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité :

D'ajouter à la fin de l'article 3 du règlement d'emprunt 2018-02 le paragraphe suivant :

Le conseil affecte la subvention au montant de 117 552\$ aux travaux de mise aux normes du barrage Parc Georges-Painchaud.

Adoptée

5. VARIA

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-04-17

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 15h50

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse